



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du lundi 30 janvier 2017

Le Conseil du Territoire PARIS TERRES D'ENVOL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège
Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-bois
(Seine Saint-Denis)

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Présents : 52
Excusés : 13
Absents : 7

Nombre de Membres en exercice : 72

REUNION DU 30 JANVIER 2017

Le Président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le LUNDI TRENTE JANVIER à VINGT HEURES, le Conseil de Territoire, dûment convoqué le VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de Madame Martine VALLETON.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 52

M. AMARI Farid, Mme ARAB Dalila, M. ARDJOUNE Madani, M. ATTIORI Olivier, Mme AUTAIN Clémentine, M. BAILLON Jean-François, M. BELMOUDEN Fatima, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUR Patricia, M. CAHENZLI Denis, M. CAPO-CANELLAS Vincent, M. CHABANI Hamid, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COCOZZA Merzouba, Mme COMAYRAS Christine, M. CONTY Albert, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DUBOE Nicole, Mme ELSODY Arhella, M. FERREIRA Lino, M. FLEURY Stéphane, M. GRAMFORT Mathieu, Mme LAGARDE Aude, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LAURENT Daniel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme LEVE Séverine, Mme MABCHOUR Najet, M. MAHMOUDI Yacine, M. MANGIN Anthony, Mme MARCHOIS Maryline, M. MARIOT Claude, M. MARQUES Paulo, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, M. MONTES Mathieu, M. NICOLAS Frédéric, Mme PINHEIRO Amélie, Mme QUERUEL Marie-Jeanne, M. RAMADIER Alain, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme SAGNA Fatou, Mme VALLETON Martine, Mme VANDENABELLE Bernadette, Mme VAUBAN Maryline, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa, Mme YERRO Georges-Marie, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES, A L'OUVERTURE DE LA SEANCE, AYANT DONNE POUVOIR A : 13

M. ASENSI François,	à	M. ARDJOUNE Madani,
M. BARON Stéphane,	à	Mme VALLETON Martine,
M. BESCHIZZA Bruno,	à	M. RAMADIER Alain,
Mme BUFFET Marie-George	à	M. MIGNOT Didier,
M. CANNAROZZO Frank,	à	M. CAHENZLI Denis,
M. CHALLIER Guy,	à	Mme QUERUEL Marie-Jeanne,
M. GATIGNON Stéphane,	à	Mme MABCHOUR Najet,
Mme JAOUANI Amel,	à	M. MONTES Mathieu,
M. LAGARDE Jean-Christophe	à	M. MANGIN Anthony
Mme MAROUN Séverine,	à	M. ATTIORI Olivier,
Mme MARQUETON Céline,	à	M. FLEURY Stéphane,
Mme MOREIRA Véronique,	à	Mme WANLIN Elsa,
M. VAZ Micaël	à	Mme LEMARCHAND Brigitte,

ETAIENT ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 7

M. CARRE Julien, M. MEIGNEN Thierry, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGO Aïssa, M. SALINI Stéphane, Mme SEGURA Angela, M. WATTEZ Robert.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. CAPO-CANELLAS Vincent

Madame Martine VALLETON, première Vice-présidente, ouvre la séance et propose de différer l'examen des points financiers jusqu'à l'arrivée de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

A la question n° 1 - Politique de la Ville (53 + 13 + 6)

Thierry MEIGNEN rejoint l'assemblée

A la question n° 6.1 - Finances – FCCT (54 + 12 + 6)

Guy CHALLIER rejoint l'assemblée

A la question n° 6.2 - Finances – Redevance assainissement Le Bourget (55 + 12 + 5)

Julien CARRE rejoint l'assemblée

A la question n°7 – Présentation du projet Colisée par le groupement Eiffage (56 + 12 +4)

Angela SEGURA rejoint l'assemblée

ORDRE DU JOUR

1 - INFORMATION	4
ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016	4
 2 – POLITIQUE DE LA VILLE	 4
2.1 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS A DIFFERENTS PORTEURS DE PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS D’INITIATIVE ASSOCIATIVE DU CONTRAT DE VILLE DE L’EX COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DE L’AEROPORT DU BOURGET	4
 3 – HABITAT	 4
PROGRAMME D’INTERET GENERAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE ET L’HABITAT INDIGNE – AVENANT A LA CONVENTION 2016-2018	4
 4 – ASSAINISSEMENT	 5
4.1 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU FONDS D’INVESTISSEMENT METROPOLITAIN POUR LA CREATION DE DEUX BASSINS DE RETENTION DES EAUX DE PLUIE, AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A AULNAY-SOUS-BOIS ...	5
4.2 – APPROBATION DE LA CONVENTION D’AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D’ASSAINISSEMENT (SDA) D’AULNAY-SOUS-BOIS EN 2017 - 2019	5
 5 - DECHETS MENAGERS	 5
INSTAURATION DE LA REDEVANCE SPECIALE POUR L’ELIMINATION DES DECHETS BANALS D’ACTIVITE (DBA)	5
 6 - FINANCES	 5
6.1 – FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (FCCT)	5
6.2 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT LE BOURGET – EXERCICE 2017	6
 7 – QUESTIONS DIVERSES	 6
PRESENTATION DU PROJET COLISEE PAR LE GROUPEMENT EIFFAGE	6

1 - INFORMATION

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Le Conseil de Territoire à l'unanimité (63 voix pour, 2 abstentions : M. Didier MIGNOT, Mme Marie-George BUFFET)

- **Approuve** le Procès Verbal de la séance du Conseil de Territoire du 19 décembre 2017.

2 - POLITIQUE DE LA VILLE

2.1 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS A DIFFERENTS PORTEURS DE PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVE ASSOCIATIVE DU CONTRAT DE VILLE DE L'EX COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET

Le Conseil de Territoire à l'unanimité

- **Attribue** à différents porteurs de projets les subventions du dispositif Fonds d'Initiatives associatives pour un montant de 10 950 € tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Porteurs	Actions	Ville	Subvention CGET accordée
Chœur et Mouvement	Stage de préparation aux rencontres internationales de chant choral	Salengro	1 800,00 €
APES	Organisation de la journée de la femme	Cité du Nord	550,00 €
Danton Cœur	L'œil citoyen	Salengro – Gaston Roulaud – Centre Ville	1 500,00 €
Les fleurs d'Aurore	Séjour Sport Bien-être, découverte et aventure	Salengro/Gaston Roulaud Centre-Ville	2 000,00 €
AJBF	Education à la Citoyenneté	Tous quartiers prioritaires	3 000,00 €
Football Club du Bourget	Semaine du football féminin	Gare/Aviatic – Secteur Saint Nicolas/Guynemer/Gai Logis	900,00 €
Football Club du Bourget	Le FCBOURGET Tour 2 – En route avec les JO	Gare/Aviatic – Secteur Saint Nicolas/Guynemer/Gai Logis	1 200,00 €
		TOTAL	10 950,00 €

- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

2.2 – RENOVATION URBAINE – APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE POUR LA CONDUITE DE L'ETUDE URBAINE GLOBALE MITRY-AMBOURGET, GROS SAULE, BEAUDOTTES, PERRIN ET MONTCELEUX PONT BLANC

Le Conseil de Territoire à l'unanimité

- **Décide** de porter la participation du Territoire à l'étude urbaine globale Mitry-Ambourget, Gros Saule, Beaudottes, Perrin et Montceuleux Pont Blanc à 30 750 € soit 10.3% du montant du marché passé pour cette étude par la commune de Sevrans, en sa qualité de coordinateur du groupement de commande,
- **Approuve** la convention financière entre les communes de Sevrans, d'Aulnay-sous-Bois, l'Etablissement Public Territorial et les bailleurs sociaux pour la conduite de l'étude urbaine globale Mitry-Ambourget, Gros Saule, Beaudottes, Perrin et Montceuleux Pont Blanc,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention.

3 – HABITAT

PROGRAMME D'INTERET GENERAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE ET L'HABITAT INDIGNE – AVENANT A LA CONVENTION 2016-2018

Le Conseil de Territoire à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'avenant à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) précarité énergétique et habitat indigne du 4 janvier 2016 passée avec le Préfet, définissant les conditions d'élargissement du dispositif,
- **Autorise** le Président à signer ledit avenant et tout acte qui en serait la suite ou la conséquence,
- **Décide** de poursuivre les négociations avec l'ANAH dans le cadre des dispositifs à venir en faveur de la lutte contre la précarité énergétique pour 2018,
- **Préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Paris Terres d'Envol.

4 - ASSAINISSEMENT

4.1 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN POUR LA CREATION DE DEUX BASSINS DE RETENTION DES EAUX DE PLUIE, AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A AULNAY-SOUS-BOIS

Le Conseil de Territoire à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention, à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, plafonnée à un montant maximum de 1 000 000 €, auprès de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain pour la création de deux bassins de rétention des eaux de pluie de 900 m³ avenue Jean Jacques-Rousseau à Aulnay-sous-Bois,
- **Autorise** le Président à signer tous les documents s'y rapportant,
- **S'engage** à financer la part restant à la charge du Territoire,
- **Dit** que la recette résultant de cette décision sera inscrite au budget annexe assainissement et au budget des eaux pluviales de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol.

4.2 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (SDA) D'AULNAY-SOUS-BOIS EN 2017 - 2019

Le Conseil de Territoire à l'unanimité :

- **Approuve** la convention d'aide financière du Département dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Assainissement d'Aulnay-sous-Bois et la participation de celui-ci en fonction de son linéaire de canalisations sur la commune soit 14% après déduction des aides de l'agence de l'eau,
- **Autorise** le Président à signer ladite convention d'aide financière avec le Département,
- **Dit** que la recette résultant de cette décision sera inscrite au budget annexe Assainissement de l'Etablissement Public Territorial.

5 - DECHETS MENAGERS

INSTAURATION DE LA REDEVANCE SPECIALE POUR L'ELIMINATION DES DECHETS BANALS D'ACTIVITE (DBA)

Le Conseil de Territoire à l'unanimité :

- **Approuve** à compter du 1er février 2017, l'instauration d'une redevance spéciale pour l'élimination des déchets non ménagers prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Fixe** les tarifs comme suit :
 - Déchets non ménagers non recyclables : 0,0205 € par litre collecté,
 - Déchets non ménagers recyclables (emballages et papiers en mélange) : 0.0105 € par litre collecté
- **Approuve** les termes de la règlement de la redevance spéciale tel que présenté en annexe,
- **Approuve** les termes de la convention particulière type qui fixe les modalités d'exécution du service avec chaque producteur et autorise le Président à signer les dites conventions,
- **Dit** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget.

6 - FINANCES

6.1 – FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (FCCT)

Le Conseil de Territoire à l'unanimité :

- **Approuve** le montant du FCCT obligatoire pour 2017 pour les communes appartenant aux anciennes communautés d'agglomération,
- **Approuve** le montant de l'évaluation de la restitution des compétences établi par la CLECT pour chaque commune concernée,
- **Adopte** les montants du tableau suivant :

	FCCT obligatoire 2017	Montant restitution compétences	Solde à verser au titre du FCCT obligatoire 2017
DRANCY	16 843 672	13 449 669	3 394 003
DUGNY	3 274 588	2 666 338	608 250
LE BOURGET	4 572 326	4 122 119	450 207
SEVRAN	5 859 409	329 170	5 530 239
TREMBLAY	22 071 845	548 834	21 523 011
VILLEPINTE	9 515 508	310 455	9 205 053
TOTAL	62 137 347	21 426 585	40 710 762

- **Approuve** les montants plafonds du FCCT « PIG lutte contre la précarité énergétique » pour 2017 comme suit :

commune	FCCT 2017 PLAFOND « PIG précarité énergétique »
AULNAY SOUS BOIS	114 715
LE BLANC MESNIL	92 077
DRANCY	115 331
DUGNY	8 771
LE BOURGET	47 087
TOTAL	377 980

- **Dit** que ces montants plafonds seront ajustés au vu du nombre de dossiers effectivement réalisés et le cas échéant du montant des crédits votés au budget primitif 2017 par chaque ville concernée.
- **Autorise** le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

6.2 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT LE BOURGET – EXERCICE 2017

Le Conseil de Territoire à l'unanimité (65 voix pour, 2 abstentions : Guy CHALLIER, Marie-Jeanne QUERUEL) :

- **Précise que** le montant de la redevance assainissement, exprimé en € par m3, pour la ville du Bourget pour l'exercice 2017 est de 0.200 € par m3.
- **Précise que** le montant de la rémunération du fermier pour la ville du Bourget pour 2017 est de 0.1141 € par m3
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

7 - QUESTIONS DIVERSES

PRESENTATION DU PROJET COLISEE PAR LE GROUPEMENT EIFFAGE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance

Vincent CAPO-CANELLAS

Le Président

Bruno BESCHIZZA



Certifié affiché du 7/02/2017 au

Bruno BESCHIZZA

